



Le Châtelard, le Lundi 30 mai 2016

Monsieur HUPPAY
Direction de la Sécurité de l'Aviation
civile Centre-Est
Aéroport Lyon –Saint-Exupéry
210 rue d'Allemagne
69125 LYON SAINT-EXUPERY

Objet : Modification de la classe d'espace de la TMA de Chambéry

Monsieur le Directeur,

Nous avons été informés par la Fédération Française de Vol Libre d'un projet de modification de la classe d'espace de la TMA de Chambéry (passage de la CTR3 en classe D sur la totalité de la TMA).

Ce projet soulève quelques interrogations de notre part concernant la préservation de la biodiversité sur le Parc naturel régional du Massif des Bauges.

En effet, nous travaillons depuis une dizaine d'années avec les clubs locaux de vol libre dans le but de limiter les impacts de la pratique sur les populations de rapaces rupestres (et particulièrement les aigles royaux et faucons pèlerins) présents sur le massif.

A travers ce partenariat, nous partageons les données ornithologiques et informons les pratiquants sur la présence de sites de reproduction de ces rapaces. En retour, ceux-ci évitent de passer à l'intérieur d'une bulle de quiétude de 250m de rayon située autour du site. Ces bulles sont également considérées comme des zones d'exclusion lors des compétitions de vol libre et sont respectées en tant que telles.

Le projet de modification de la classe d'espace de la TMA de Chambéry devrait interdire le vol au-delà de 300m au-dessus des crêtes de l'axe Nivolet – Revard – Semnoz et de maintenir l'interdiction actuelle de vol en vallée.

Ceci aurait pour conséquence de ne plus rendre possible le contournement par les pilotes des bulles de quiétude autour des aires de nidification en période de reproduction (impossibilité de prendre de l'altitude et d'empiéter sur les zones interdites) et pourrait avoir un impact significatif que le maintien des populations d'aigles royaux et faucon pèlerins sur cette partie du Massif.

Si nous sommes bien conscients de la priorité sur la sécurité des vols aériens, nous souhaiterions malgré tout pouvoir débattre de ce projet avec vos services et les clubs de vol libre concernés afin de trouver le meilleur compromis possible.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma requête.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président,

Philippe GAMEN

Aillon-le-Jeune
Aillon-le-Vieux
Allondaz
Arbin
Arith
Bellecombe-en-Bauges
Chainaz-les-Frasses
Chevaline
Chignin
Cléry
Cruet
Curienne
Cusy
Doucy-en-Bauges
Doussard
Duingt
Ecole
Entrevernes
Epersy
Faverges
Francin
Fréterive
Grésy-sur-Isère
Gruffy
Héry-sur-Alby
Jarsy
La Chapelle-Saint-Maurice
La Compôte
La Motte-en-Bauges
La Thuile
Lathuile
Le Châtelard
Le Montcel
Le Noyer
Les Déserts
Leschaux
Lescheraines
Marthod
Mercury
Montaille
Montmélian
Mûres
Pallud
Plancherine
Pugny-Chatenod
Puygros
Quintal
Sainte-Reine
Saint-Eustache
Saint-François-de-Sales
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jean-de-la-Porte
Saint-Jorioz
Saint-Offenge-Dessous
Saint-Offenge-Dessus
Saint-Ours
Saint-Pierre d'Albigny
Sevrier
Seythenex
Thénésol
Thoiry
Trévignin
Vérel-Pragondran
Verrens-Arvey
Viuz-la-Chiésaz

Aix-les-Bains
Albertville
Annecy (Communauté d'agglomération)
Chambéry
Rumilly
Ugine

Maison du Parc - 73630 Le Châtelard
Tél. 04 79 54 86 40 - Fax 04 79 54 88 97
info@parcdesbauges.com - www.parcdesbauges.com